

INFORMATIONS ASSURANCES

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE INTERREGIONAL BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE

Nantes - 22 /11/2024





- Rappel des missions du Courtier fédéral
- Focus 1: la Protection Juridique FFESSM
- Focus 2 : les Multirisques
 - Multirisque Association Comités et Clubs
 - Multirisque Professionnelle SCA





Rappel des missions du Courtier fédéral





Le Courtier d'assurances

Il est un professionnel indépendant spécialisé (activités subaquatiques).

Contrairement aux agents d'assurance, qui représentent exclusivement une compagnie d'assurance, il travaille avec plusieurs compagnies pour offrir à ses assurés une gamme diversifiée de solutions. <u>Il est mandaté par ses clients</u>.

Objectif principal : les conseiller sur les meilleures options d'assurance en fonction de leurs besoins spécifiques en cherchant à trouver le meilleur rapport couverture des risques / montant de la cotisation.





Les activités principales du courtier d'assurances :

- Analyse des besoins
- Recherche de solutions individuelles, de groupe ou affinitaires (FFESSM)
- Conseil et recommandations
- Gestion des polices
- Suivi et service client
- · Indemnisations selon délégations de pouvoir négociées avec les Assureurs
- ... sans oublier les actions de prévention







La Protection Juridique fédérale







Chiffres clés

80 Md'€

de chiffre d'affaires en 2023

212%

de marge de solvabilité en 2023



139 000

Informations juridiques par an



44 000

litiges résolus par an



150

juristes spécialisés, formés en permanence au **droit** et à la **négociation amiable**



2500

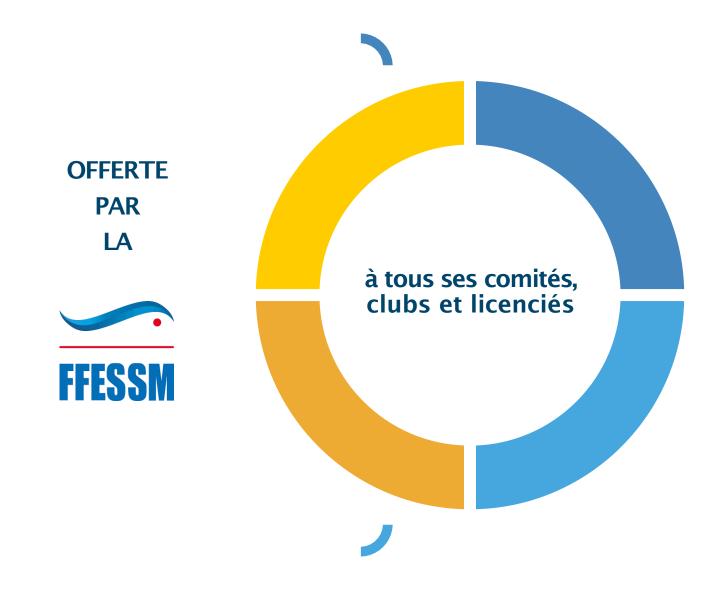
intermédiaires d'assurances et partenaires distributeurs











Protection pénale & civile

Défense devant les tribunaux répressifs

Constitution de partie civile dans le cadre d'un procès pour violences sexuelles, physiques ou psychologiques

Recherche de responsabilité lorsque les garanties RC sont inopérantes

Litiges liés à l'organisation des assemblées générales et des élections

Protection de l'activité & de l'image

Difficulté dans le cadre de l'organisation de manifestations, d'évènements, de voyages ou d'excursions

Litige avec un prestataire de services

Atteinte à l'image ou à l'e-réputation

Exercice du droit de réponse dans le cadre d'une mise en cause publique dans un espace d'échanges en ligne ou dans la presse



Protection mobilière & immobilière

Recours en cas de dommages aux biens non indemnisés ou indemnisés partiellement

Litige avec un fournisseur de matériels Litige relatif au patrimoine immobilier

Protection administrative & fiscale

Litige avec une administration, un service public, une collectivité territoriale ou un organisme délégataire

contestation judiciaire d'un redressement notifié suite à un contrôle fiscal (après épuisement de toutes les voies de recours extrajudiciaires)

Protection sociale & prud'homale

Difficultés en matière sociale avec l'URSSAF, la CPAM, le Pôle Emploi, l'Inspection du Travail...

Conflit individuel du travail avec un salarié, ancien salarié ou stagiaire



Sont couverts par la présente garantie :

- · les représentants légaux et statutaires des personnes morales
- · les membres des commissions instituées par les personnes morales
- · les préposés, salariés, apprentis et bénévoles des personnes morales
- · les licenciés non pratiquants : arbitres, juges, techniciens...
- · les licenciés pratiquants dans le cadre de l'activité sportive

Soucieuse de respecter la présomption d'innocence, CFDP considère les **bénéficiaires comme tiers entre eux** et garantira donc les deux parties au litige.

Sur demande, CFDP pourra également envisager la mise en place de la seule Défense pénale afin de répondre uniquement au besoin d'accompagnement juridique et psychologique des adhérents.

O Les garanties des personnes physiques

Recours pénal

En cas d'injures, de diffamation, de dénigrement, de dommages corporels non indemnisés ou de violences sexuelles, physiques ou psychologiques

Défense pénale

En cas de poursuites devant les tribunaux répressifs pour maladresse, imprudence, négligence, inattention, manque de précaution ou abstention fautive...

Protection de la consommation (licenciés pratiquants uniquement)

Achat ou location d'un bien non immatriculé pour la pratique du sport...







Exemples de litiges couverts :

- · Recherche de responsabilité et garantie RC inopérantes...
- · Poursuites devant les tribunaux répressifs, constitution de partie civile dans le cadre d'un procès pénal...
- · Litige avec un prestataire de service, les organismes bancaires, de crédit ou d'assurances...
- · Litige avec un fournisseur ou à un co-contractant dans le cadre de la fourniture de petit matériel ou de mobilier...
- · Difficultés en matière sociale avec l'URSSAF, la CPAM, France Travail, la Médecine du Travail, l'Inspection du Travail...
- · Litige avec une administration, un service public, une collectivité territoriale ou un organisme délégataire, contestation judiciaire d'un redressement fiscal...
- · Atteinte à l'image ou à l'e-réputation...

OLa PJ des moniteurs « tous risques sauf »

La garantie est de type « tous risques sauf » :

- Protection civile et pénale,
- Protection commerciale et patrimoniale,
- Protection sociale et prud'homale,
- Protection administrative et fiscale,
- Protection de l'image,
- ..

Assemblée avec l'Individuelle Complémentaire AXA à partir de la formule Pro 1





Contractions in the second contraction of the second contraction of

CFDP réalise naturellement les prestations classiques de tout assureur de protection juridique... Du premier appel pour expliquer son litige jusqu'à l'exécution de la décision de justice rendue, CFDP est présent aux côtés de l'assuré à tous les stades de son sinistre

Les prestations de CFDP

Les prestations juridiques

@del

La plate-forme en ligne qui permet d'accéder à :

- + de 1000 fiches d'information juridique consultables en ligne.
- + de 150 modèles de courriers mis à disposition.
- + de 100 démarches d'assistance automatisées avec envoi en ligne.

ADELIA

Le Chat : une réponse instantanée à toutes les questions juridiques







Et un juriste dédié

l'assistance téléphonique et l'information juridique fournies par un expert du droit en soutien des services en ligne







Visio



RDV physique

Ces services sont accessibles aux Comités et Clubs sur <u>ffessm.lafont-assurances.com</u> depuis votre <u>Espace Client > Contrats > Protection Juridique fédérale</u>





Les prestations de CFDP

Les prestations juridiques

L'assistance au recouvrement de créances

Lorsqu'un assuré détient, en rémunération de ses prestations, une créance certaine, liquide et exigible, qu'il ne parvient pas à recouvrer.



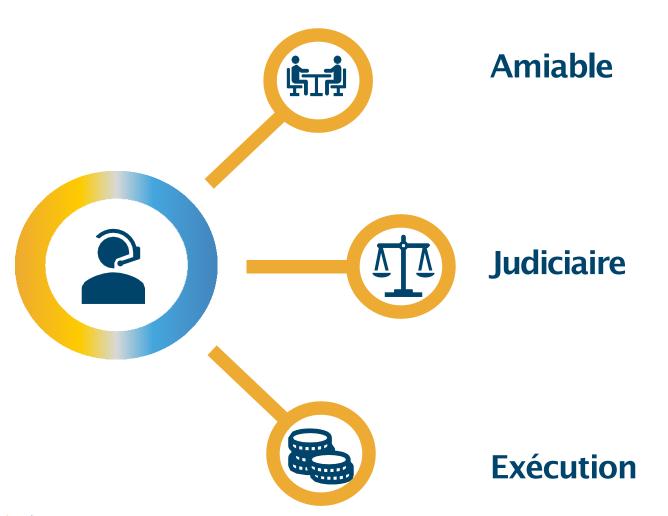
L'assistance à garde à vue

Lorsqu'un assuré, personne physique, est soupçonné d'un acte pénalement répréhensible passible d'une peine privative de liberté et qu'il est placé en garde à vue.



Les prestations de CFDP

Les prestations juridiques



Aide à la constitution du dossier et analyse

Conseils sur la conduite à tenir face à un litige et concertation avec l'assuré sur la stratégie juridique à mettre en œuvre

Intervention pour obtenir une solution négociée et amiable

Prise en charge des frais d'expertise amiable

Libre choix des auxiliaires de justice

Communication sur simple demande des coordonnées d'auxiliaires de justice

Accompagnement tout au long de la phase judiciaire et relais avec l'auxiliaire de justice

Prise en charge des honoraires des auxiliaires de justice

Suivi de l'exécution des protocoles transactionnels amiables et des décisions de justice

Prise en charge des honoraires des auxiliaires de justice nécessaires pour l'exécution

L'intervention se termine par la parfaite exécution ou en cas d'insolvabilité du débiteur



Control Les prestations financières

...notamment la prise en charge des frais et honoraires des auxiliaires de justice... Qu'il s'agisse d'un expert, d'un avocat ou d'un commissaire de justice, les auxiliaires de justice facturent des frais et des honoraires

L'assistance psychologique

...mais CFDP va encore plus loin en proposant une prestation d'accompagnement humain à l'assuré dans ses moments difficiles Quelle que soit la nature de la violence dont est victime un assuré (physique, psychologique, ou sexuelle), CFDP l'accompagne et le soutient

Ce service d'assistance psychologique a été tout particulièrement conçu dans le cadre de la réforme du Code du sport (loi n°2022-296 du 02 mars 2022 venant modifier l'article L.321-4 du Code du sport)





Les Multirisques Association et Professionnelle



> JUSQU'AU 30/09/2023





Reinsurance



Une gamme de solutions dites de « branches pures »

Autour de leur couverture RESPONSABILITE CIVILE, les Comités, Clubs et SCA avaient accès à des solutions isolées d'assurance :

- Responsabilité Civile des Dirigeants & Protection Juridique de 2ème ligne
- Dommages aux biens (locaux)
- Matériel en tous lieux







> DEPUIS LE 1/10/2023





Une architecture de 5 garanties en un seul contrat*

Pour enrichir le panel de solutions sur-mesures tout en simplifiant administrativement l'approche du « dossier assurances »

* Outre-Mer : offres spécifiques







DEPUIS LE 1/10/2023





Multirisque Association (Comités et Clubs)

https://ffessm.lafont-assurances.com/offre/multirisque-association/







> DEPUIS LE 1/10/2024





Multirisque Professionnelle (SCA)

> https://ffessm.lafont-assurances.com/offre/multirisque-pro-dont-rc-sca/





MERCI POUR VOTRE ATTENTION



EN SAVOIR PLUS : **ffessm.lafont-assurances.com**



